

Département du Jura



13 NOV. 2012

Le Député-Maire,

Jacques PELLISSARD

COMMUNE DE

LONS-LE-SAUNIER

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 5. ANNEXES



### 5.2. Annexes sanitaires Schéma de traitement des déchets

Plan actualisé : le

Pièce n° 5.2.4

Arrêté par délibération du Conseil Municipal :  
30 mai 2011

Approuvé par délibération du Conseil Municipal :  
12 novembre 2012

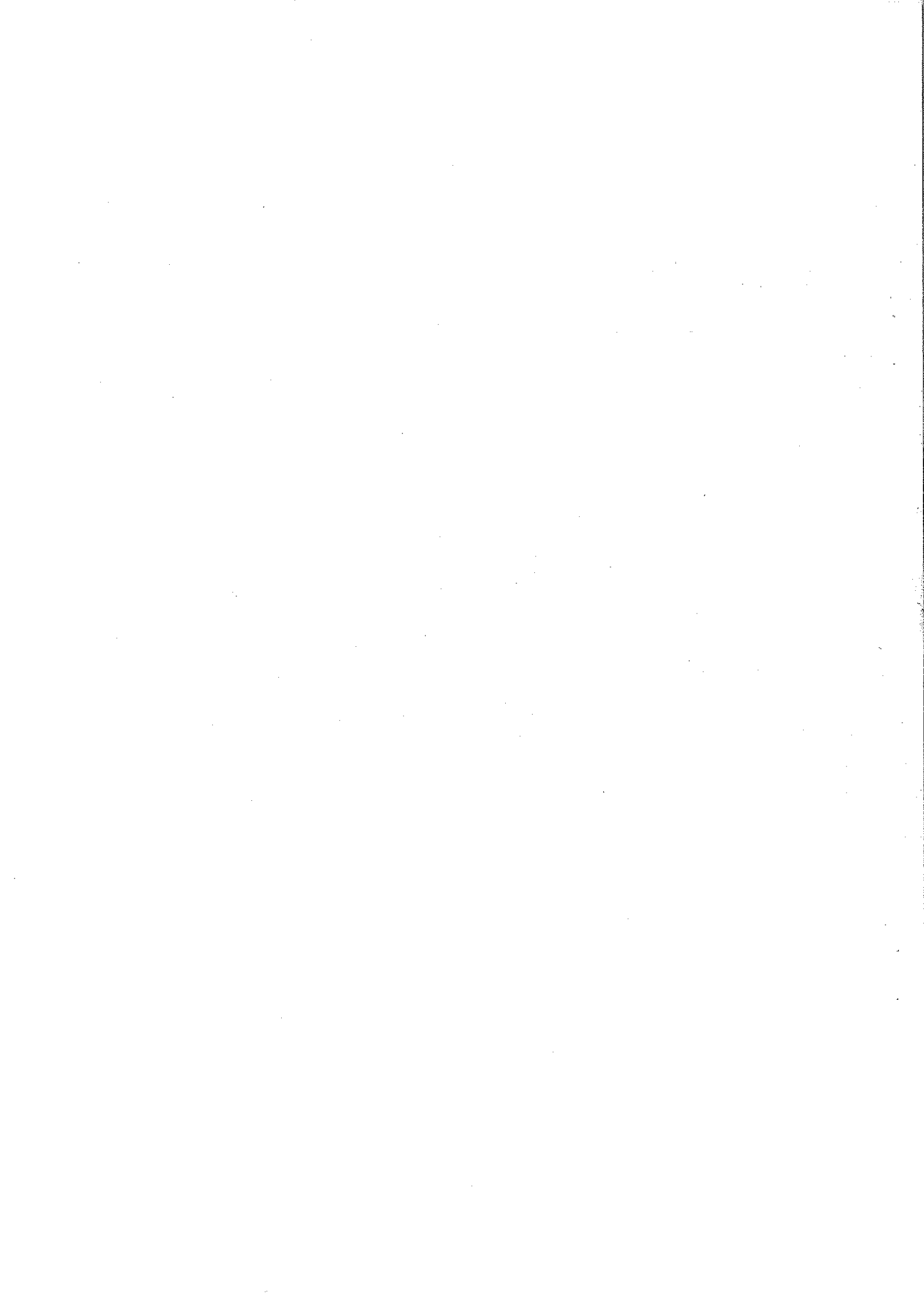
REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL  
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69  
initiativead@wanadoo.fr



Agence : 38, rue des Granges - 25 000 BESANCON  
Tél : 03.81.83.53.29 - Fax : 03.81.82.87.04  
initiativead25@9business.fr



# Traitement des DECHETS MENAGERS – ville de Lons-le-Saunier

## 1. UNITES DE GESTION

- Le **traitement** des ordures ménagères est réalisé pour l'ensemble du département par une seule structure synclinale, le **SYDOM**, fédérant 7 syndicats de collecte, qui représentent 539 communes et 250 000 habitants.

Il exploite ou fait exploiter le Centre Départemental de Traitement (CDTOM), le Centre de Stockage du Jura (CSJ) et 5 stations de transfert.

- La **collecte** est assurée sur l'ensemble du territoire de la Communauté par le **SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier**, le plus important du Jura.

- La compétence "collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés" est inscrite dans les statuts de la CCBL. Toutefois, du fait de l'organisation originale et exemplaire de la gestion des déchets dans le Jura, cette compétence s'exerce à ce jour uniquement par l'adhésion de la Communauté au SICTOM, en substitution des communes adhérentes.

## 2. EQUIPEMENTS - Schéma

Les principales installations du SYDOM se trouvent sur le territoire de la CCBL :

- Le **Centre Départemental de Traitement**, à Lons-le-Saunier, créé en 1994, il comprend :

- . l'usine d'incinération,
- . le centre de tri,

où est traité l'ensemble des déchets collectés sur le département (excepté certains déchets recyclés des déchetteries, valorisés directement par les SICTOM).

Les équipements sont récents, aux normes environnementales : les filtres permettent ainsi de ramener le taux de dioxines dans les fumées à  $0,028 \text{ ng/m}^3$  soit 4 fois moins que le seul autorisé.

Le centre de tri a traité plus de 17 000 tonnes de déchets (issus des poubelles "bleues" de la collecte sélective et des déchetteries).

L'incinérateur a traité 39 000 tonnes de déchets (surtout issus des poubelles grises) en 2001 ; il est légèrement sous-dimensionné pour le flux actuel, ce qui impose une mise en décharge des excédents (9 000 tonnes en 2001).

Le CDTOM emploie 80 personnes au total, et est affermé à un exploitant privé.

Il est complété par :

- le **Centre de Stockage du Jura**, à Courlaoux, créé en 1998 (lieu-dit La Grande Levanchée, ou, Les Repôts). Centre d'Enfouissement Technique de classe 2, il reçoit les déchets ultimes du SYDOM.

Le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier possède une **déchetterie** sur le territoire de la Communauté. Située à l'Est de l'agglomération, sur Perrigny, elle est souvent dite "de Pannessières" car proche de la limite de ces deux communes.

L'association OASIS valorisant directement des objets recyclés, existe également sur la zone d'activités de Lons - Perrigny.

### Les installations du SYDOM du Jura sont destinées au transfert et au traitement des déchets ménagers collectés par ses adhérents.

- Le CDTOM : Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères

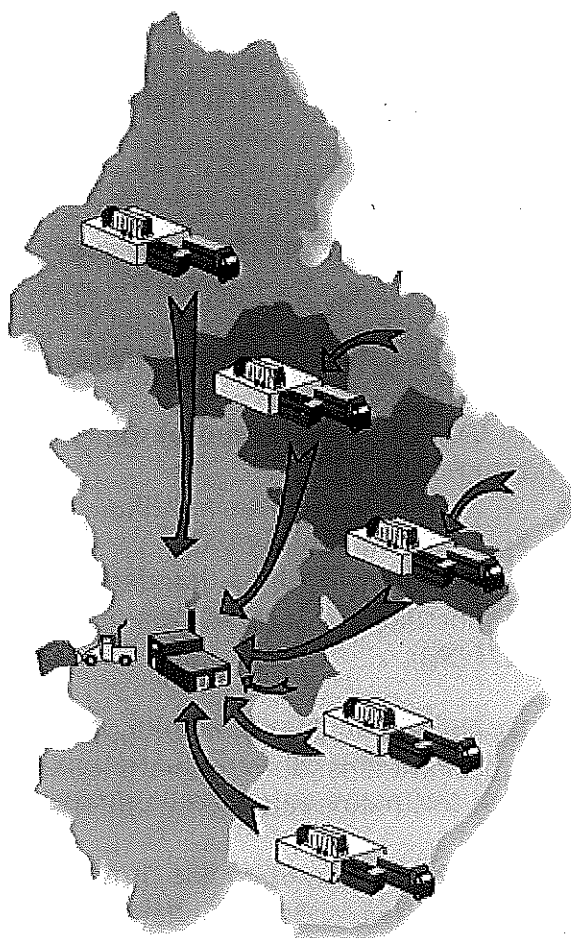
Il regroupe à Lons-le-Saunier :

- le centre de tri des déchets du bac bleu et
- l'usine d'incinération des déchets du bac gris.
- Le CSJ : Centre de Stockage du Jura

Situé sur les communes de Courlaoux et Les Repôts, c'est sur ce site que sont enfouis les déchets dits ultimes car non valorisables.

- Les 5 quais de transfert

Répartis dans le département, ils permettent de rationaliser les transports des déchets ménagers collectés.



# SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier



**Le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier a été créé sous sa forme actuelle le 5 juin 1982. Il se compose de 201 communes regroupant 77806 habitants.**

Il a pour compétence la collecte sélective des ordures ménagères et assimilées effectuée par le biais des bacs gris et des bacs bleus. En 2007, 5 567 tonnes de déchets recyclables et 15836 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées par le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier. Il assure également la gestion de 11 déchèteries : Chaumergy, Sellières, Domblans, Bletterans, Lons-le-Saunier, Messia, Orgelet, Beaufort, St Amour, Arinthod et St Julien et d'une ressourcerie.

## Le plus du SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier

**Des lèves conteneurs hermétiques**

A l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle, les déchets sont tout simplement jetés dans la rue et ramassés par des agents de la propreté équipés de charrues à bras, de pelles et de balais. En 1883, le Préfet Eugène POUBELLE rend obligatoire l'usage et le nettoyage des "boîtes à ordures". En 1949, apparaît le premier camion à double bouche hermétique. En 1980, de nombreuses villes dont celle de Lons-le-Saunier mettent en place la collecte des ordures ménagères par bacs 2 roues de 120 litres et 240 litres. Ce choix est dicté par la volonté de rendre les collectes hermétiques pour améliorer l'hygiène, la sécurité du personnel, la performance et la qualité de la prestation. Quelques années plus tard, le SICTOM intègre cette mouvance. Les besoins ont changé, ce nouveau style d'élévateur allie la polyvalence, la fiabilité, la robustesse et la productivité tout en garantissant une sécurité optimale pour les utilisateurs. Le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier était déjà à la pointe il y a un quart de siècle. Dans une évolution globale très complexe, il a su se projeter et surtout suivre de très près l'évolution du matériel pour conserver une longueur d'avance ...

*Pour contacter le SICTOM de la Zone de Lons-Le-Saunier :*

**SICTOM de la zone de Lons-Le-Saunier**  
Président : Henri Guichard  
Responsable : René Baudet  
ZAC Les Toupes - 39570 Montmorot  
Tél. 03 84 86 16 16 - Fax : 03 84 24 17 90 - e-mail

